



Verbes synonymes
&
constructions verbales
concurrentes

Journée d'étude
vendredi 1^{er} octobre 2021
de 9h30 à 17h30

The University of Chicago
6 rue Thomas Mann
75013 Paris



9h30 : Accueil

10h00-10h20 : Ouverture de la journée d'étude

Sylvie Garnier & Pauline Haas

10h20-10h55 : Catherine Fuchs (Lattice : CNRS/ENS/Paris3) & Sylvie Garnier (Université de Chicago-Paris Center)

« Enseignement du lexique et synonymie verbale : étude contrastive de deux couples de verbes »

La présentation portera sur le traitement de la synonymie verbale dans un manuel de Français sur Objectifs Universitaires destiné aux étudiants étrangers avancés (Fuchs & Garnier, *Lexique raisonné du français académique*, Ophrys, 2020).

Après avoir présenté les choix théoriques et méthodologiques adoptés dans ce manuel, on montrera comment la comparaison systématique entre les verbes pris deux à deux permet de caractériser la distance sémantique plus ou moins grande entre deux verbes, en fonction des catégories et des types de noms qu'ils appellent de façon prototypique.

Cette approche sera illustrée sur les deux couples de verbes *éliminer / supprimer* et *mettre fin à / mettre un terme à*.

10h55-11h30 : Laure Sarda (LATTICE)

« Ressemblances et différences : étude des verbes *arriver*, *atteindre* et *parvenir* »

Cette étude explore en premier lieu les sens du verbe *arriver* et se concentre en second lieu sur la proximité sémantique qu'il présente vis-à-vis de deux autres verbes : *parvenir* (même construction) et *atteindre* (construction transitive).

Il s'agit d'une étude sur corpus, basée sur un échantillon de 300 occurrences de chacun de ces trois verbes, sélectionnées aléatoirement parmi une extraction de la base *Frantext* circonscrite aux romans sur la période de 1930 à 2000.

À travers l'analyse de ces 900 exemples, la notion de quasi-synonyme est explorée sur la base d'une description sémantique et syntaxique des contextes où un verbe peut commuter avec un autre. Le verbe *arriver* peut être remplacé par *parvenir* dans 29% des cas, et par *atteindre* dans 12% des cas. Ce recouvrement partiel met en évidence une part importante des usages où *arriver* ne commute pas avec ces deux verbes. Mon exposé vise à décrire en détail, via la comparaison en contexte de ces trois verbes, les zones spécifiques de leurs ressemblances et de leurs différences.

11h30-12h05 : Alain Polguère (Université de Lorraine, CNRS, ATILF)

« Paraphrases linguistique et conceptuelle : le cas de la (quasi-)synonymie des verbes collocationnels »

La distinction entre paraphrases linguistique et conceptuelle est bien connue : équivalence communicationnelle entre énoncés fondée (i) sur une (quasi-)identité de leurs signifiés linguistiques vs (ii) sur une même inférence pouvant être effectuée à partir des situations dénotées par chacun des énoncés. Dans notre intervention, nous nous intéressons à cette distinction sous l'angle de la (quasi-)synonymie des verbes collocationnels, c'est-à-dire des verbes phraséologiquement sélectionnés par un élément lexical avec lequel ils cooccurrent dans la phrase. Nous utilisons pour ce faire les outils théoriques et descriptifs de la Lexicologie Explicative et Combinatoire et, tout particulièrement, le système des fonctions lexicales.

12h05-12h30 : Discussion

12h30-13h45 : Déjeuner

13h45-14h20 : Pierre Jalenques (univ. de Rouen, Dylis)

« La synonymie syntagmatique entre unités de catégories différentes : quelques exemples à partir des verbes préfixés en RE- et DÉ- »

La relation de synonymie (au sens large, incluant la quasi-synonymie) est habituellement définie à partir du critère de substitution. Cela amène à ne prendre en compte que les cas de synonymie entre des unités de même catégorie (puisqu'elles doivent pouvoir commuter dans un même co-texte). Cela met à l'écart tout un ensemble de phénomènes, à notre connaissance très peu étudiés en tant que tels, correspondant à ce que l'on peut appeler la synonymie syntagmatique. Il s'agit de relations de synonymie entre des éléments de catégories différentes se combinant sur l'axe syntagmatique et ne commutant jamais sur l'axe paradigmatique.

Nous nous intéresserons en particulier aux relations sémantiques syntagmatiques entre préfixes verbaux et bases verbales. Par exemple, en français, dans certains cas, l'ajout du préfixe RE- ou du préfixe DÉ- à une base verbale ne change pas notablement le sens global de l'énoncé, comme dans « je ferme / referme la parenthèse » et « je passe au point deux » ; « veuillez poser / déposer votre arme sur la table ». Dans ce type d'emploi, on considère généralement que le préfixe RE-/DÉ- est (quasi)-vide de sens, puisque son ajout à la base verbale ne modifie pas notablement le sens de l'énoncé. Pourtant, dans une approche holiste du sens des énoncés et de la synonymie, on peut montrer que ces préfixes ne sont pas vides de sens mais que la synonymie locale entre par exemple poser et déposer résulte elle-même d'une relation de synonymie syntagmatique entre le préfixe lui-même et la base verbale.

14h20-14h55 : Gilles Corminboeuf & Richard Huyghe (univ. de Fribourg, Suisse)

« Les alternances objet / oblique en français »

Cette présentation porte sur le cas où deux constructions, l'une à complément d'objet, l'autre à complément oblique, sont en concurrence pour un même verbe (ex. goûter X / goûter à X, chercher X / chercher après X, pousser X / pousser sur X). Nous définissons dans un premier temps les conditions exactes des alternances étudiées, puis nous nous examinons la contrepartie sémantique éventuelle de la double construction. Nous établissons une tripartition des alternances, fondée sur la littérature scientifique à disposition, et nous montrons que la classification proposée ne couvre pas l'ensemble des cas répertoriés en français. Nous proposons une approche multifactorielle du phénomène, qui ménage une place aux faits de variation inter-locuteurs.

14h55-15h30 : Discussion & pause

15h30-16h05 : Emmanuelle Guerin (Université Sorbonne-Nouvelle, DILTEC)

« Dealer n'est pas vendre ! Réflexions sur les spécificités orthonymiques observables dans les pratiques langagières des "jeunes" »

Regarder les supposés emprunts (à l'anglais, l'arabe, le romani...), les mots verlanisés, les mots d'argot ou tout autre forme pointée pour justifier que les « jeunes (des cités, des quartiers, de banlieue) » auraient une langue différente du français (ladite « langue des jeunes ») n'est pas sans conséquence sur le plan idéologique. Un tel point de vue contribue à illégitimer les locuteurs. C'est une certaine conception normativisante de la variation qui permet de ne pas voir qu'on aurait affaire, en fait, à des procédés néologiques qui participent du dynamisme de la langue dans son ensemble. Soutenue institutionnellement et médiatiquement, cette approche de la variation de la langue cloisonnante et hiérarchisante s'articule autour d'une conception binaire qui met en place des jeux d'équivalence qui laissent supposer une relation synonymique liant mots standards et mots non-standards. Ainsi, pour qui ne craint les simplifications grossières (notamment de la notion de synonymie), on a là un argument majeur pour affirmer que les choix, vus comme intentionnels, des locuteurs révèlent l'expression d'une volonté de « se séparer » de la communauté nationale en n'adhérant pas aux pratiques langagières légitimes.

Pourtant, l'étude d'un corpus illustrant ladite « langue des jeunes » montre que ces mots non standards, dans la plupart des cas, sont le fruit de procédés néologiques visant à combler les besoins langagiers des locuteurs concernés, sans entrer en concurrence avec les supposés correspondants standards. Autrement dit, ils permettent l'évocation de réalités appréhendables dans l'environnement quotidien des « jeunes » que le lexique standard ne prévoit pas, probablement du fait de leur écart par rapport au référentiel d'attitudes, de valeurs et de pratiques institué pour entretenir le mythe d'une culture/identité nationale stable et homogène.

Afin d'appuyer le propos, je m'intéresse à ces verbes qui réfèrent précisément à des actions ou activités qui sont, *a priori*, propres aux « jeunes » dans leur environnement quotidien (les cités, les quartiers, les banlieues... ou tout autre terme pour viser ces territoires ségrégués populaires et multiculturels) et non généralisables à l'ensemble de la communauté nationale, pour montrer qu'ils ne sont pas des synonymes de leurs supposés équivalents (par exemple, traduction dans la langue source). *Dealer*, *piaver*, *chouffer* (la forme infinitive de ces deux derniers verbes n'est pas observable en pratique) sont alors envisagés comme des orthonymes et non comme des synonymes relevant d'un mauvais usage du français, voire ne relevant pas du français du tout.

16h05-16h40 : Myriam Bouveret (Université de Rouen, Lattice)

« La quasi-synonymie des verbes de séparation : étude contrastive français-anglais de casser, briser, rompre vs break »

En anglais les verbes casser, briser et rompre français se traduisent par le verbe break. Ce ne sont pourtant pas de simples équivalents. Quelles sont les particularités de ces quasi-synonymes en français ? Nous étudierons les emplois relevés sur corpus en nous appuyant sur les ressources du CNRTL : Dicosyn, le TLF et Frantext (<https://www.cnrtl.fr>). L'analyse syntaxique et sémantique s'intéresse également aux emplois métaphoriques des trois verbes et constructions verbales selon le modèle Frame Semantics (Fillmore) et la grammaire cognitive de construction (CCxG).

16h40-17h30 : Discussions et clôture de la journée